

Droit - Histoire de l'art



Objectifs

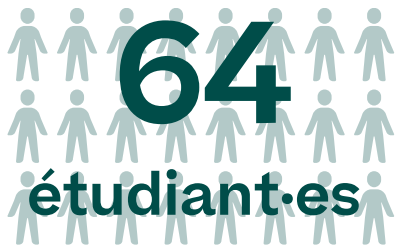
La double licence d'Histoire de l'art et droit conjugue des enseignements dans les deux filières et permet de s'orienter vers des carrières prisées sur le marché de l'art (notamment commissaire-priseur-euse), dans l'administration et le management d'établissements culturels, la fonction publique des secteurs culturel et patrimonial, le mécénat culturel ou droit d'auteur-riche et des assurances.

Taux de réussite L1

94 %

Taux calculé sur la base des étudiant.es présents.es aux examens sur l'année 2024-2025

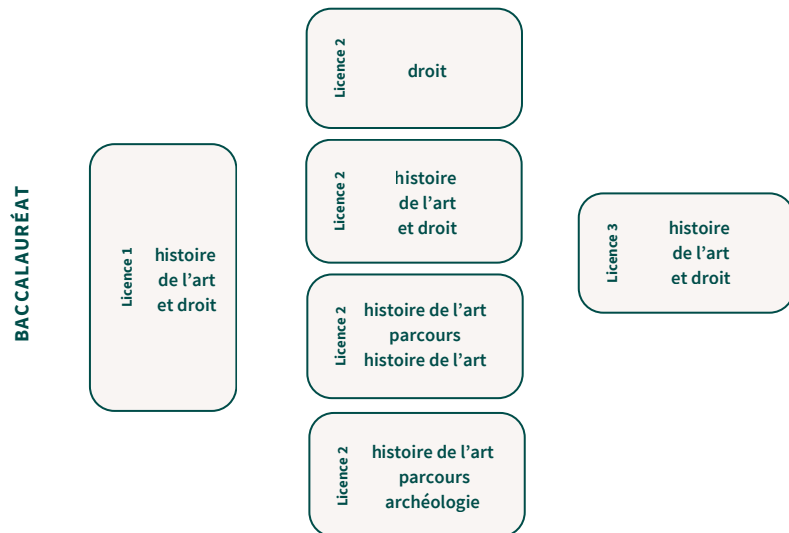
Effectifs L1



Stage

Stage obligatoire de 3 semaines entre la L2 et la L3.

Organisation des études



La première année de double licence en droit et histoire de l'art s'articule autour de deux axes :

- Les enseignements fondamentaux et méthodologiques dans les deux disciplines (UED)
- Les enseignements transversaux (UET) qui rassemblent les cours communs à différentes formations (anglais, méthodologie du travail universitaire, tutorat...)

Programme de la formation en L1

Bloc disciplinaire droit

- Introduction au droit privé et droit des personnes - 36h CM / 12h TD
- Droit constitutionnel - 72h CM / 25,5h TD
- Droit de la famille - 36h CM / 13,5 TD
- Institutions juridictionnelles - 24 h CM
- Institutions internationales - 30h CM
- Histoire politique et constitutionnelle - 36h CM
- Atelier méthodologique droit privé - 12h TD
- Atelier méthodologique droit public - 12h TD

Bloc disciplinaire histoire de l'art

- Histoire de l'art antique - 18h CM / 18h TD
- Histoire de l'art contemporain - 18h CM / 18h TD
- Histoire de l'art médiéval - 18h CM / 18h TD
- Histoire de l'art moderne - 18h CM / 18h TD
- Iconographie religieuse - 12h CM
- Iconographie mythologiques - 12h CM
- Techniques et matériaux de l'art - 24h CM
- Archéologie : grandes découvertes OU Art et pouvoir - 18h CM
- Archéologie : grandes découvertes OU Musées et institutions artistiques - 18h CM

Unités d'enseignement transversales

- Méthodologie du travail universitaire - 24h TD
- Tutorat - 36h TD
- Anglais - 40h TD

CM = cours magistraux (en amphi) TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques
UE = Unité d'enseignement L1 = première année de licence

Droit - Histoire de l'art



Et après ?

Poursuites d'études à Nantes Université après la L3 histoire de l'art et droit :

- Master histoire de l'art
- Master Culture, Patrimoine et Médiation : parcours Valorisation des Nouveaux Patrimoines
- Formations préparant aux concours de la fonction publique (portées par l'IPAG)
- Préparation à l'examen d'accès au stage de commissaire-priseur-euse.

Secteurs et métiers

- Secteur du marché de l'art : commissaire-priseur-euse, chargé-e de mécénat
- Métiers de la culture et du patrimoine : chargé-e d'action culturelle, attaché-e de conservation du patrimoine
- Métiers de la fonction publique : attaché-e d'administration, juriste propriété intellectuelle

Informations issues des enquêtes d'insertion professionnelle, menées chaque année par Nantes Université auprès de ses diplômé-es.

Contacts

Pour le parcours histoire de l'art

Thomas RENARD :

thomas.renard@univ-nantes.fr

Pour le parcours droit

Charles-Edouard BUCHER :

charles-edouard.bucher@univ-nantes.fr

JPO

Le 30 janvier à Nantes et le 6 février 2026 à la Roche-sur-Yon et à Saint-Nazaire.

Rythme de cours et travail personnel en L1

La licence se prépare en trois ans et s'organise en six semestres. Avec un volume horaire important, cette formation exigeante s'adresse à des étudiant-es ayant de bonnes capacités de travail et la motivation pour s'engager dans un parcours renforcé. La L1 représente 30h de cours et 20 à 30h de travail personnel par semaine.



À l'université, vous ne serez jamais seul-e

Un accompagnement pour réussir vos études



Les équipes vous aident à faciliter la transition entre le lycée et l'université à travers, une semaine de rentrée, un apprentissage de la méthodologie de travail universitaire, du tutorat étudiant, etc.



Tout au long de l'année, vous êtes accompagnés dans la construction de votre parcours de formation (il existe plusieurs dispositifs dédiés à l'orientation et la réorientation) et à la professionnalisation de vos études (stage, CV, lettre de motivation).

Enrichir son parcours



Tous-tes les étudiant-es de première année peuvent faire un stage pour tester leurs projets d'orientation.



Vous pouvez partir à l'international dans le cadre de vos études (350 universités partenaires).



Vous pouvez faire une césure pendant votre cursus.

Une vie étudiante riche et des services pour vous accompagner



Santé et handicap



Culture



Entrepreneuriat



Sport



Insertion et orientation



Bibliothèque



Restaurant universitaire



Partir à l'étranger

lyceens.univ-nantes.fr